

Diagnostic des Produits Equipements Matériaux Déchets (PEMD) issus de la démolition ou de la rénovation significative

Missions et méthodologie selon NF XP X46-039 de décembre 2025

PROJET CENTRE TECHNIQUE

16 Avenue Charles de Gaulle

84130 Le Pontet

Diffusion : Mr Laurent ARU



■ Réemploi & Réutilisation:
0,24 t

■ Recyclage: 529,38 t

■ Incinération val.: 0,71 t

■ Remblaiement: 445,48 t

Le diagnostiqueur,
Julien GRABIÉ

Organisme: BUREAU ALPES CONTRÔLES

N° SIREN/SIRET: 351 812 698/00667

Compagnie d'assurance : EUROMAF

118 Boulevard Malesherbes 75856 Paris Cedex 17

Police n°7380137/N/S valable jusqu'au 31-12-2026

SOMMAIRE

I- GENERALITE ET RAPPEL DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE.....	4
II- RENSEIGNEMENT GENERAUX.....	10
II.1 - IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE DE L'OPERATION DE DEMOLITION OU RENOVATION SIGNIFICATIVE.....	10
II.2 - IDENTIFICATION DE L'OPERATION DE DEMOLITION OU RENOVATION SIGNIFICATIVE	10
II.3 – VISITE DE RECONNAISSANCE.....	11
II.4 – VISITE DE REPERAGE	11
II.5 - DOCUMENTS REMIS PAR LE MAITRE D'OUVRAGE	11
II.5 – LIMITES DU DIAGNOSTIC REALISE.....	13
III – REPARTITION DES DECHETS IDENTIFIES.....	14
IV – PRODUITS, EQUIPEMENTS ET MATERIAUX (PEM) POTENTIELLEMENT REEMPLOYABLES	15
IV.1 - FICHES DES PEM POTENTIELLEMENT REEMPLOYABLES IDENTIFIES	15
9.3 - APPAREILS SANITAIRES (LAVABO, WC, VIDOIRS, URINOIRS, VASQUES, EVIERS, MITIGEURS, ETC) - 9.3.423 - CUVETTES DE WC.....	18
9.3 - APPAREILS SANITAIRES (LAVABO, WC, VIDOIRS, URINOIRS, VASQUES, EVIERS, MITIGEURS, ETC) - 9.3.425 - EVIERS.....	20
9.3 - APPAREILS SANITAIRES (LAVABO, WC, VIDOIRS, URINOIRS, VASQUES, EVIERS, MITIGEURS, ETC) - 9.3.427 - LAVABOS	22
9.3 - APPAREILS SANITAIRES (LAVABO, WC, VIDOIRS, URINOIRS, VASQUES, EVIERS, MITIGEURS, ETC) - 9.3.428 - LAVES-MAINS.....	24
9.3 - APPAREILS SANITAIRES (LAVABO, WC, VIDOIRS, URINOIRS, VASQUES, EVIERS, MITIGEURS, ETC) - 9.3.435 - URINOIRS.....	26
10.2 - DISTRIBUTIONS ELECTRIQUES (CABLAGES, CHEMINS DE CABLES, RESEAUX INFORMATIQUES ET TELEPHONIQUES, ETC.) - 10.2.456 - CHEMINS DE CABLES...	28
10.3 - APPAREILS D'ECLAIRAGE - 10.3.467 - ECLAIRAGES EN SUSPENSION	30
10.3 - APPAREILS D'ECLAIRAGE - 10.3.472 - DALLES LUMINEUSES.....	32
10.3 - APPAREILS D'ECLAIRAGE - 10.3.473 - REGLETTES.....	34
10.6 - ÉQUIPEMENTS SPECIFIQUES (CAMERAS, BORNES WI-FI, EQUIPEMENTS GTB, CONTROLES D'ACCES, ETC.) - 10.6.484 - CAMERAS	35
10.7 - SYSTEMES DE SECURITE - 10.7.495 - AUTRES SYSTEME DE SECURITE.....	36
11.1 - MOBILIER INTERIEURS - 11.1.508 - AUTRES MOBILIER INTERIEURS.....	38
11.1 - MOBILIER INTERIEURS - 11.1.508 - AUTRES MOBILIER INTERIEURS.....	39
11.3 - ÉQUIPEMENTS - 11.3.515 - DISTRIBUTEURS DE SAVON.....	40

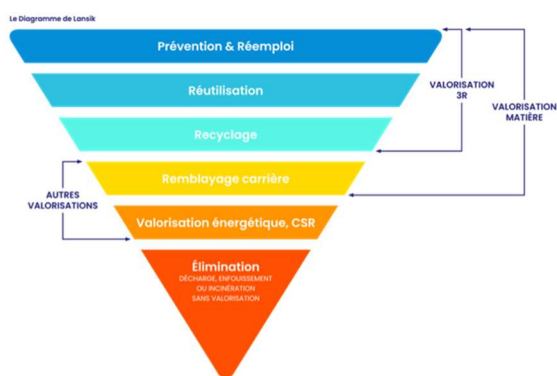
IV.2 - CENTRES ET ACTEURS LOCAUX DE REEMPLOI	41
V- CENTRES DE TRAITEMENT DES DECHETS	42
V.1 – RECOMMANDATIONS GENERALES SUR LA GESTION DES DECHETS	42
V.2 - IDENTIFICATION DES CENTRES DE COLLECTE, RECYCLAGE ET VALORISATION LOCAUX.....	43
TRI-LOGIC SUD EST.....	43
SUEZ RECYCLAGE ET VALORISATION.....	43
TROC DU PONTET	43
VI - COLLECTEURS ET INSTALLATIONS DE GESTION DES DECHETS	44
VI.1 - CENTRES DE COLLECTE LOCAUX DES DECHETS DANGEREUX (DD).....	44
VI.2 - CENTRES DE COLLECTE LOCAUX DES DECHETS NON DANGEREUX (DND)	45
VI.3 - CENTRES DE COLLECTE LOCAUX DES DECHETS INERTES (DI)	46
VII – REPERAGE DES PRODUITS, EQUIPEMENTS, MATERIAUX ET DECHETS (PEMD)	
.....	47
VII.1 – SYNTHESE DES DECHETS.....	47
VII.2 – DETAILS DES PEM REPERES.....	51
VIII – ANNEXES.....	62
ATTESTATION D’ASSURANCE	62
PREUVES DE FORMATION DU DIAGNOSTIQUEUR PEMD	63

I- GENERALITE ET RAPPEL DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE

LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - DÉFINITIONS

L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui consiste à réemployer, réutiliser ou recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur.

L'enjeu est de réduire l'extraction et l'utilisation de matières premières et la production de déchets.



Le **diagramme de Lansik** illustre la hiérarchie des modes de traitement à respecter pour traiter les produits / matériaux / équipements impactés par des travaux de déconstruction. Il est un guide utile des projets vers la circularité.

COPYRIGHT AFLEYA-AKIBO

Prévention et Réemploi	Prévention : éviter le remplacement lors de la conception du projet Réemploi : récupérer ou réparer un produit ou une matière pour le réutiliser sans modification de sa forme ou de sa fonction
Réutilisation	Utiliser un matériau récupéré pour un usage différent de son premier emploi (le produit devient un déchet avant de redevenir un produit)
Recyclage	Transformer la matière pour refabriquer de nouveaux produits
Remblayage carrière	Utiliser des déchets inertes pour combler les excavations et aménager les terrains, à condition que les déchets inertes remplacent des matériaux vierges.
Valorisation énergétique	Exploiter le potentiel calorifique des déchets en les incinérant et en transformant cette énergie en chaleur ou en électricité
Élimination (autre)	« Solution » ultime de gestion des déchets : enfouissement ou incinération non valorisée des déchets

LOI AGECE ET ENJEUX DE RÉDUCTION DES DÉCHETS DE DÉCONSTRUCTION

En France, la gestion des déchets issus de la construction est encadrée par la loi depuis la promulgation de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975, qui a posé les fondements de la politique nationale en matière de déchets. Cette loi a introduit un principe essentiel : la responsabilité du producteur de déchets quant à leur élimination.

Depuis, le cadre réglementaire s'est progressivement renforcé pour intégrer des objectifs environnementaux en ligne avec les ambitions nationales, notamment en matière de prévention et de réemploi, de tri à la source, de recyclage et de valorisation des déchets.

Un jalon majeur a été franchi en 2020 avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC). Cette loi vise à accélérer la transition vers une économie circulaire en limitant le gaspillage des ressources et en favorisant la seconde vie des matériaux. Elle comporte plusieurs dispositions structurantes pour le secteur de la construction, notamment :

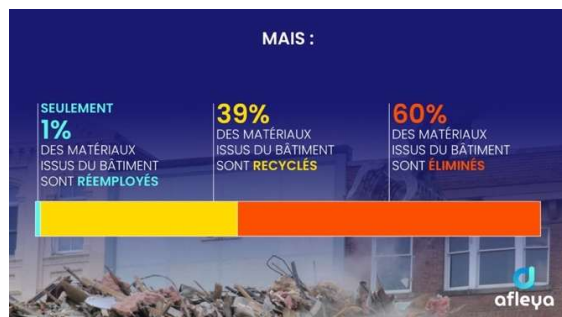
- **Création de la filière REP Bâtiment (PMCB)** : les metteurs sur le marché (fabricants, distributeurs, importateurs) doivent financer la collecte, le tri et la valorisation des déchets issus des produits et matériaux de construction du bâtiment. La filière est opérationnelle depuis mai 2023
- **Obligation de tri à la source en 7 flux sur les chantiers** : les entreprises doivent désormais trier séparément les déchets de papier et carton, bois, métal, plastique, verre, plâtre, fraction minérale (béton, briques, tuiles, céramiques), afin d'en faciliter le recyclage ou le réemploi. Pour les déchets dangereux, la traçabilité est renforcée avec la mise en place de la plateforme « Trackdéchets ».
- **Affichage séparé des coûts de gestion des déchets dans les devis** : tout devis de travaux doit désormais indiquer distinctement le coût estimé des opérations de collecte, de tri, de transport et de traitement des déchets générés par le chantier, afin de renforcer la transparence et inciter à de meilleures pratiques.
- **Réalisation obligatoire d'un diagnostic PEMD en amont des opérations de démolition ou de rénovation significative** : applicable aux bâtiments de plus de 1 000 m² ou intégrant une démolition, ce diagnostic sert de base pour organiser le réemploi des produits, équipements, matériaux ou la valorisation des déchets via des filières adaptées.

Ces évolutions réglementaires traduisent une volonté politique de transformation en profondeur du secteur, en le plaçant au cœur de la transition écologique et de la réduction de l'empreinte environnementale du bâti.

Rappel des enjeux de déchets du bâtiment



Graphique Afleya – Copyright.



Graphique Afleya – Copyright.

Les progrès à faire dans les prochaines années sont importants. La Commission Européenne a fixé aux États l'objectif d'atteindre, à partir de 2020, 70% de taux de valorisation matière des déchets. Pour les Déchets Non Inertes non Dangereux (DNIND), cet objectif a été fixé à 65% en 2025

L'agrément des éco-organismes de la REP PMCB est soumis à l'atteinte d'objectifs de valorisation ambitieux sur le recyclage de certains types de déchets et sur le réemploi :

Recyclage

Année	2021	2027	Enjeux complémentaires
Béton	33,3%	60%	
Métal	90%	90%	Améliorer le taux de collecte
Bois	41%	45%	
Plâtre	16%	37%	
Plastiques	17%	24%	
Verre	3%	18%	Favoriser la boucle fermée

Réemploi

Année	2021	2024	2027	2028
Taux de réemploi	<1%	2%	4%	5%

FOCUS SUR LE DIAGNOSTIC PEMD

Cette nouvelle obligation prévue par la loi AGECE pour les maîtres d'ouvrages est détaillée sous le décret n°2021-872 du 30 juin 2021, complété par l'arrêté d'application du 26 mars 2023.

Les maîtres d'ouvrages ont pour obligation de réaliser un diagnostic PEMD pour la gestion des Produits, Équipements, Matériaux (PEM) et des Déchets (D) issus des bâtiments démolis ou en « rénovation significative » :

- Dont la surface cumulée de plancher est supérieure à 1 000 m² (ensemble de bâtiments à l'échelle de l'opération)
- Ou qui ont hébergé une ou plusieurs substances dangereuses (article R4411-6 du code du travail)

Une démolition de bâtiment ou d'une partie majoritaire de bâtiment, au sens du I de l'article R. 126-9 du code de la construction et de l'habitation, est une démolition qui porte sur, au moins, la moitié de la surface de plancher des bâtiments concernés.

Une opération de rénovation est considérée comme significative au sens du II de l'article R. 126-9 du code de la construction et de l'habitation, si elle consiste à détruire ou remplacer au moins deux des éléments de second œuvre mentionnés ci-dessous :

- a) Plus de la moitié de la surface cumulée des planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ;
- b) Plus de la moitié de la surface cumulée des cloisons extérieures ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ;
- c) Plus de la moitié des huisseries extérieures ;
- d) Plus de la moitié de la surface cumulée des cloisons intérieures ;
- e) Plus de la moitié des installations sanitaires et de plomberie ;
- f) Plus de la moitié des installations électriques ;
- g) Plus de la moitié des systèmes de chauffage.

Ce diagnostic PEMD, réalisé préalablement au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (construction, démolition, aménagement) ou à défaut avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés de démolition / rénovation, devra fournir une estimation de la nature, de la quantité et de la localisation :

Des matériaux, produits de construction et équipements constitutifs des bâtiments ainsi que de leur fonction ; des déchets potentiellement générés par ces produits, matériaux et équipements ; des déchets résiduels issus de l'usage et de l'occupation des bâtiments ;

Une estimation de l'état de conservation des produits, matériaux et équipements ; des indications sur les possibilités de réemploi sur le site de l'opération, sur un autre site ou par l'intermédiaire de filières de réemploi, l'estimation de la nature et de la quantité des produits, matériaux et équipements qui peuvent être réemployés ;

À défaut de réemploi, les indications sur les filières de gestion et de valorisation des déchets, en vue de leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination ;

Des indications sur les précautions de dépose, de stockage sur chantier et de transport de ces produits, équipements, matériaux et déchets ainsi que sur les conditions techniques et économiques prévues pour permettre leur réemploi, leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination.

Le diagnostic PEMD a pour vocation de contribuer à l'accélération du passage à l'économie circulaire dans le secteur de la construction. Il permet d'accélérer la mise en place de la hiérarchie des modes de traitement des gisements de déconstruction.

Les textes réglementaires sont les suivants :

[Article 51 de la loi AGECE](#), n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

[Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021](#), qui codifie en particulier les articles R. 126-8 à R. 126-14 du code de la construction et de l'habitation relatifs au diagnostic PEMD

[Arrêté du 26 mars 2023](#), qui

- Abroge l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments
- Précise le contenu attendu dans le diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments, ainsi que les formulaires de diagnostic et récolement en fin de chantier
- Précise la date d'entrée en vigueur
- Autorise un traitement de données numérique avec la plateforme PEM

II- Renseignement généraux

II.1 - Identification du Maître d'Ouvrage de l'opération de démolition ou rénovation significative

Raison sociale : COMMUNE DU PONTET

II.2 - Identification de l'opération de démolition ou rénovation significative

L'opération appelée PROJET CENTRE TECHNIQUE comprend les bâtiments suivants :

- Centre Technique
- Garages
- Villa R+1

Le diagnostic est réalisé dans le cadre des travaux suivants : démolition

Date estimée de début des travaux : non connue

Date estimée de fin des travaux : non connue

Adresse : 16 Avenue Charles de Gaulle 84130 Le Pontet

Références cadastrales : à saisir

Typologies principales des bâtiments :

- | | |
|---|---|
| ☒ Maison individuelle | ☐ Établissement d'enseignement |
| ☐ Logement collectif | ☐ Café, hôtel, restaurants |
| ☐ Commerces | ☐ Bâtiment à usage sportif ou de loisirs |
| ☐ Bureaux | ☐ ICPE |
| ☒ Bâtiment industriel | ☒ Autre : Garage |
| ☐ Établissement de santé | |

Nombre de bâtiments concernés par la démolition : 3

Surface totale du plancher à démolir : 1230m²

Nombre de bâtiments concernés par la rénovation significative : Sans objet

Surface totale de plancher à rénover : Sans objet

Date d'obtention du permis de construire du bâtiment le plus ancien : 1970

Rénovation/intervention importante depuis cette date :

- ☐ Rénovation importante (date optionnelle : MM/AAAA)
- ☐ Opération de décontamination (ex : désamiantage)
- ☐ Autre intervention importante
- ☐ Aucune opération
- ☒ Ne sait pas

II.3 – Visite de reconnaissance

Cette visite a pour objet de valider l'analyse de risque préalable (conditions d'accès, périmètre d'intervention, cohérence des plans avec la réalité,...).

Date de la visite de reconnaissance : 10/03/2026

II.4 – Visite de repérage

Date de dernière visite sur site : 11/03/2026

Liste des locaux non visités et ouvrages non investigués : sans objet

Raison pour ne pas avoir visité certaines parties : sans objet

Vices ou désordres apparents dans les composants : La villa R+1 a subi un incendie.

Nous vous recommandons de vous rapprocher de votre maîtrise d'œuvre pour confirmer et évaluer les impacts de ces vices potentiels, le cas échéant.

II.5 - Documents remis par le Maître d'Ouvrage

Plans à l'échelle	<i>Non communiqué</i>
Programme détaillé des travaux	<i>Démolition</i>
Diagnostics	A14B2650/003-1/ATELIER DE LA GRAVIERE/AMI_DEM/OTT A14B2650/004-1/GARAGE VILLA/AMI_DEM/OTT A14B2650/005-1/VILLA R1/AMI_DEM/OTT A14B2650/003-1/ATELIER DE LA GRAVIERE/PBAVTD/OTT A14B2650/004-1/GARAGE VILLA/PBAVTD/OTT A14B2650/005-1/VILLA R1/PBAVTD/OTT
Éléments d'information nécessaires à la réalisation de la mission en toute sécurité	<i>Information sur le sinistre incendie de la villa</i>
Autres	<i>Sans objet</i>

Le diagnostiqueur PEMD ne peut pas être tenu responsable du contenu, des omissions ou des conclusions énoncées dans les documents consultés

La mission n'a pas pour objet de réaliser une analyse critique de ces documents transmis qui demeurent sous la responsabilité du client, celui-ci s'assurant de leur validité et de leur véracité.

Pour les matériaux amiantés ou plombés, seuls les éléments figurant dans les Diagnostics Amiante et Plomb réalisés sont la référence.

Il est également à noter qu'aucun prélèvement ou analyse de matériaux n'entre dans le cadre de la mission.

Nota sur le plomb :

Conformément au décret n°2021-821 du 25 juin 2021, nous avons considéré que tous les matériaux dont les mesures plomb ont à un seuil supérieur ou égal à 1mg/cm2 sont considéré comme des déchets dangereux.(L1334-5 du CSP)

Les déchets de plomb, de type plomb métallique et métaux revêtus, peuvent être recyclés sous réserve d'information préalable et d'acceptation par le centre de traitement.

Dans le cas de l'enfouissement, le MOA doit faire caractériser son futur déchet (en particulier la quantité du plomb contenue dans le matériau, le produit...) afin de déterminer le type d'installation de stockage . Le laboratoire réalise une extraction par lixiviation pour déterminer la fraction de polluant qui peut être potentiellement relarguée dans l'environnement.

Il existe quatre types de lieux :

- Les installations de stockage de déchets inertes (classe 3) pour les matériaux inertes (briques, pierre, bloc en béton sauf plâtre) revêtus de peinture au plomb avec teneur en plomb lixiviable inférieur à 0,5 mg/kg ;
- Les installations de stockage de déchets non dangereux (classe 2) pour les éléments non déstructurés en bois ou métalliques, les éléments en plâtre, revêtus de plomb ;
- Les installations de stockage de déchets dangereux (classe 1) pour les débris et poussières de peinture de plomb avec teneur en plomb lixiviable inférieure à 50 mg/kg ;

Si le teneur en plomb lixiviable est supérieure à ce seuil de 50 mg/kg, la réglementation interdit le stockage en installation de stockage de déchets dangereux (ISDD). Nous conseillons dans ce cas de faire traiter ce déchet en installation spécialisés de manière à abaisser la teneur en plomb lixiviable afin de respecter le seuil et de pouvoir l'éliminer en ISDD.

II.5 – Limites du diagnostic réalisé

L'inventaire est réalisé à partir de mesures faites sur site et des documents fournis par le donneur d'ordre.

Il est important de prendre en compte que ces estimatifs n'engage pas la responsabilité de Bureau Alpes Contrôles dans le cadre des marchés de travaux de l'opération.

Ces estimations ont pour but d'orienter la stratégie économie circulaire du chantier en amont et de partager un outil de dialogue avec les entreprises au moment de la passation de marché. Pour certains PEM, nous avons opté pour certains regroupements et allotissements stratégiques afin d'optimiser leur valorisation. Nous restons ouverts à ajuster ces choix en fonction de vos besoins et de l'évolution du marché.

En l'absence d'informations relatives aux travaux antérieurs (plans de réseaux, etc.), l'estimation des quantités de certains PEMD a été calculée à partir de ratios et d'informations techniques disponibles publiquement dans la littérature spécialisée.

En l'absence de plans structuraux, nous avons émis des hypothèses sur les caractéristiques des fondations :

- Centre technique, longrines béton de 0.6 x 0.4 m, Massifs béton de 1.5 x 1.5 x 0.7 m,
- Villa et garage, semelle filante de 0.4 x 0.6 m,
- Dallage béton épaisseur 20 cm.

De plus, les éléments suivants ne font pas parties de notre mission :

- Mobilier en place,
- Terres potentiellement polluées (faire réaliser une étude spécifique par un bureau certifié LNE),
- Les réseaux CVC (climatisation, ventilation, chauffage) non visibles ou non accessibles.

III – Répartition des déchets identifiés

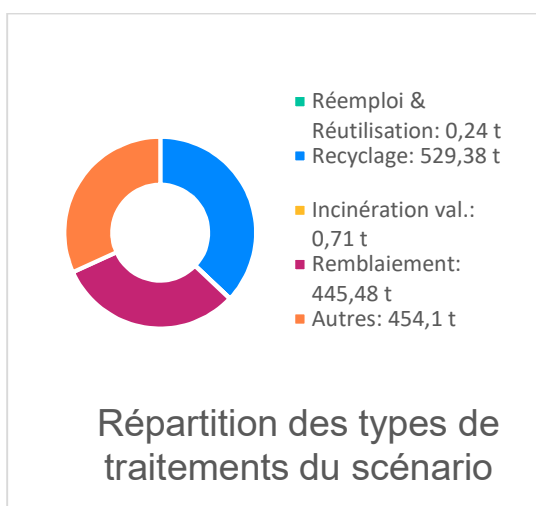
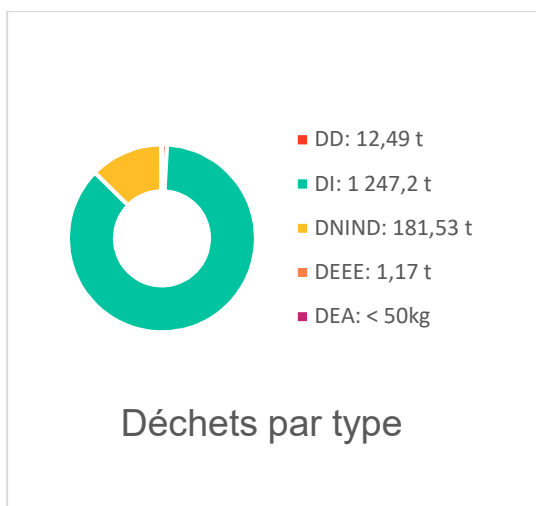
Le diagnostic PEMD a permis d'analyser 1442.41 tonnes de ressources libérées (y compris DD, soit 1429.91 tonnes hors DD).

Nous vous proposons un scénario de traitement du gisement, détaillé dans la suite du présent rapport, et dont la synthèse est la suivante :

Masse totale du gisement	Masse totale en réemploi	Taux de valorisation 3R ¹	Taux de valorisation avec remblaiement carrière ²
1442.41 t	0.24 t	37.04 %	68.19 %

¹ Sans le remblaiement de carrière et Déchets dangereux

² Avec le remblaiement de carrière et sans les déchets dangereux



DD : Déchets Dangereux

DI : Déchets Inertes

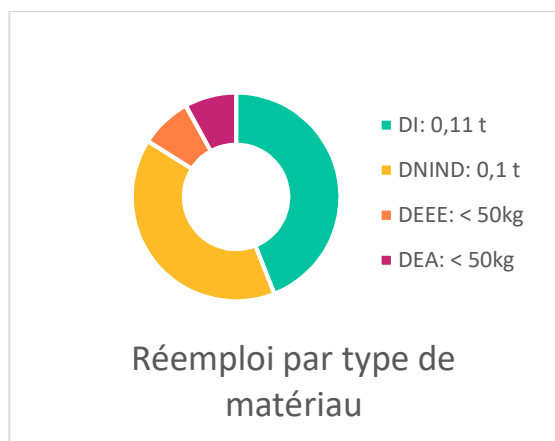
DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DEA : Déchets d'Équipements d'Ameublement.

IV – Produits, Equipements et Matériaux (PEM) potentiellement réemployables

IV.1 - Fiches des PEM potentiellement réemployables identifiés



DD : Déchets Dangereux
 DI : Déchets Inertes
 DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux
 DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
 DEA : Déchets d'Équipements d'Ameublement.

Il est proposé d'affecter en réemploi 0.02% du gisement en masse.

Nous proposons les matériaux suivants en réemploi :

Catégorie	Produits-Matériaux-Équipements	Masse totale du gisement (t)	Unité	Quantité	Occurrence	État	Filière	% du gisement
10.2.456 - Chemins de câbles	Chemin de câble - acier	0,12 t	m	60	1	Bon : 100	Réemploi	80
							Total	80
10.3.467 - Eclairages en suspension	Plafonniers, Appliques murales, Hublots	< 50kg	u	9	9	Bon : 100	Réemploi	0.78
							Total	0.78
10.3.472 - Dalles lumineuses	Panneau led 60x60	< 50kg	u	6	6	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
10.3.473 - Réglettes	Réglette plastique + led (inclus)	< 50kg	u	3	3	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
10.6.484 - Caméras	Caméra de surveillance	< 50kg	u	2	2	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
	BAES	< 50kg	u	4	4	Bon : 100	Réemploi	50

Catégorie	Produits-Matériaux-Équipements	Masse totale du gisement (t)	Unité	Quantité	Occurrence	État	Filière	% du gisement
10.7.495 - Autres système de sécurité							Total	50
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	Armoire à pharmacie	< 50kg	u	1	1	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
	Distributeur essuie-mains papier	< 50kg	u	4	4	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
11.3.515 - Distributeurs de savon	Distributeur savon mains - Manuel	< 50kg	u	4	4	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
9.3.423 - Cuvettes de WC	WC (cuvette et réservoir)	0,06 t	u	2	2	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
9.3.425 - Eviers	Evier - 2 bacs	< 50kg	u	1	1	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
9.3.427 - Lavabos	Lavabo - céramique	< 50kg	u	1	1	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
9.3.428 - Laves-mains	Lave-main - céramique	< 50kg	u	1	1	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100
9.3.435 - Urinoirs	Urinoir - céramique	< 50kg	u	1	1	Bon : 100	Réemploi	100
							Total	100

DÉTAIL DE LA PROPOSITION DE RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION

GÉNÉRALITÉS SUR LE RÉEMPLOI

L'article L541-1-1 du Code de l'environnement indique la définition suivante du **Réemploi** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. Le réemploi est en haut du diagramme de Lansik et concourt à la réduction des déchets. Il doit donc être privilégié quand cela est pertinent.

Le réemploi peut se faire sur le site de l'opération (Réemploi in-situ) ou hors site (Réemploi ex-situ).

Ses avantages peuvent être à la fois économiques et environnementaux (émissions de CO₂, préservation de ressources critiques...). L'affectation d'un PEM (Produit, Équipement, matériau) au réemploi dépendra de l'état de conservation du PEM, de ses conditions de dépose, de l'économie de sa remise en place (transport, reconditionnement, requalification...). Cette affectation sera facilitée pour des matériaux ne présentant pas de difficultés assurantielles.

Pour le réemploi ex-situ, plusieurs options sont possibles pour trouver un repreneur :

- Utilisation intra-patrimoniale : Le donneur d'ordre utilise les matériaux d'un de ses chantiers sur un autre de ses chantiers.
- Publication d'annonces sur des plateformes numériques / publicité des gisements sur la plateforme PEMD du CSTB
- Déposer les matériaux sur des plateformes physiques spécialisées (ressourceries, ...) ou chez des revendeurs.
- Mettre en place une ressourcerie éphémère sur chantier ou faire des propositions de reprise aux entreprises de travaux du chantier
- Utiliser les points de reprises de la REP (zone dépose de réemploi) – remise à titre gratuit

RECOMMANDATIONS GÉNÉRIQUES POUR LE MOA POUR DÉVELOPPER SES ACTIONS DE RÉEMPLOI

Le maître d'ouvrage, en tant que producteur de déchets, est tenu de respecter les principes définis aux articles L541-1, L541-1-1 et L541-2-1 du Code de l'environnement, notamment la hiérarchie des modes de traitement, qui inclut la prévention, le réemploi et le recyclage. Sans qu'une obligation explicite ne lui impose de recourir à des acteurs locaux, il est attendu qu'il identifie les filières de valorisation et de réemploi pertinentes sur le territoire de son chantier, en cohérence avec le principe de proximité.

Les matériaux destinés au réemploi sont considérés comme des biens mobiliers, ne relevant pas du statut de déchet, dont le maître d'ouvrage reste propriétaire. En cas de réemploi ex-situ, une cession formelle avec transfert de propriété est nécessaire.

Il est recommandé d'adapter les CCTP afin de prévoir des modes de dépose conservatoires pour les produits, équipements et matériaux (PEM) identifiés comme réemployables. Un contrôle qualité post-dépose est également à prévoir afin de vérifier que leur réemployabilité est maintenue. Si la traçabilité de ces produits n'est pas réglementairement obligatoire, elle est fortement conseillée, notamment pour couvrir les enjeux assurantiels liés à leur réutilisation.

Les fiches matériaux réemploi sont détaillées ci-après.

Fiche Matériau
WC (cuvette et réservoir)



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 2 u

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 0.06 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 2

Masse proposée au réemploi : 0.06 t

Quantité proposée au réemploi : 2 u

1. Informations techniques

Il s'agit d'équipements en céramique/porcelaine, un matériau inerte, très résistant à la compression mais fragile aux chocs. On distingue deux modèles sur vos photos : un WC au sol (avec réservoir apparent) et un WC suspendu (avec bâti-support encastré). Le poids moyen est de 32 kg pour l'ensemble cuvette/réservoir.

2. Dépose

La dépose doit être méticuleuse pour éviter les fêlures :

- Vidange complète et déconnexion de l'arrivée d'eau.
- Désolidarisation de la pipe d'évacuation (attention aux joints souvent secs).
- Retrait des fixations au sol ou sur bâti-support.
- Point d'attention : Pour le WC suspendu, la dépose du mécanisme de chasse nécessite souvent l'accès derrière la paroi, ce qui peut compliquer la récupération du système complet.

3. Stockage

- Milieu : Stockage sur une surface plane et stable.
- Précautions : Ne jamais empiler les cuvettes directement les unes sur les autres sans protection (risque de casse par point de pression). Utiliser des intercalaires en carton ou mousse.
- Les réservoirs et abattants doivent être fixés ou stockés à l'intérieur de la cuvette pour ne pas perdre les composants du lot.

4. Informations économiques

- Réemploi : Potentiel réel mais exigeant. Le marché de l'occasion privilégie les modèles récents, propres (détartrés) et complets. La valeur de revente est modeste mais évite des frais de mise en décharge.
- Recyclage : Faible valeur économique. La porcelaine est traitée comme un déchet inerte (gravats). Elle est généralement broyée pour servir de sous-couche routière ou de remblai, car elle ne peut pas être refondue comme le verre.

5. Conditionnement

- Réemploi : Fixation sur palette Europe (environ 8 à 12 unités par palette), protégées par du film étirable et des cornières en carton.
- Déchet : Massification dans une benne "Inertes" ou "Gravats propres". Veiller à retirer les abattants en plastique qui sont des polluants pour la filière inerte.

6. Transport

Le transport doit être particulièrement stable. En tant que matériau céramique, la moindre vibration sur une palette mal calée peut provoquer des micro-fissures rendant l'appareil inutilisable pour le réemploi (risques de fuites ultérieures).

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC		Sanitaires du centre technique	2	2

Fiche Matériau

Evier - 2 bacs



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 1 u

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0.03 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 1

Masse proposée au réemploi : 0.03 t

Quantité proposée au réemploi : 1 u

1. Informations techniques

Il s'agit d'un ensemble sanitaire compact comprenant :

- Une vasque en céramique blanche ou en résine de synthèse.
- Un mitigeur en laiton chromé (souvent à économie d'eau).
- Un siphon apparent (métal ou PVC) et une bonde à clapet "push-up".
- Fixation murale par chevilles ou consoles invisibles.

2. Dépose

La dépose doit être soignée pour préserver l'intégrité du lot :

- Fermeture des robinets d'arrêt (si présents) ou coupure générale.
- Dépose du mitigeur (conserver les flexibles et l'écrou de fixation).
- Désolidarisation du siphon et vidange de la garde d'eau.
- Dépose de la vasque en coupant soigneusement le joint silicone périphérique au cutter pour éviter d'écailler la céramique ou d'arracher le revêtement mural.

3. Stockage

- Milieu : Stockage à l'abri des chocs, idéalement dans un local sec.
- Précautions : Ne pas empiler les vasques "à nu". Intercaler du carton ou du film à bulles.
- Regrouper le mitigeur, le siphon et la bonde dans un sac plastique scotché à l'intérieur de la vasque correspondante pour garantir un lot complet pour le réemploi.

4. Informations économiques

- Réemploi : Très fort potentiel. C'est un produit standard, facile à réinstaller dans des projets de rénovation tertiaire ou résidentielle.
- Valorisation : Si la vasque est cassée, elle rejoint la filière Inertes (gravats). La robinetterie et le siphon (si métalliques) ont une valeur de rachat élevée en tant que Laiton/Inox chez les ferrailleurs.

5. Conditionnement

- Réemploi : Mise sur palette avec calage latéral pour éviter les glissements. Filmage étirable opaque ou transparent pour maintenir l'ensemble.
- Déchet : Benne "Inertes" pour la céramique (après retrait des métaux et plastiques).

6. Transport

Matériel léger (environ 5 à 10 kg) mais fragile. Le transport ne nécessite pas de véhicule spécifique, mais un calage rigoureux est indispensable pour éviter que les vasques ne s'entrechoquent, ce qui provoquerait des fêlures irréparables.

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC		Salle de repos du centre technique	1	1

Fiche Matériau

Lavabo - céramique



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 1 u

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0.01 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 1

Masse proposée au réemploi : 0.01 t

Quantité proposée au réemploi : 1 u

1. Informations techniques

Il s'agit d'un ensemble sanitaire compact comprenant :

- Une vasque en céramique blanche ou en résine de synthèse.
- Un mitigeur en laiton chromé (souvent à économie d'eau).
- Un siphon apparent (métal ou PVC) et une bonde à clapet "push-up".
- Fixation murale par chevilles ou consoles invisibles.

2. Dépose

La dépose doit être soignée pour préserver l'intégrité du lot :

- Fermeture des robinets d'arrêt (si présents) ou coupure générale.
- Dépose du mitigeur (conserver les flexibles et l'écrou de fixation).
- Désolidarisation du siphon et vidange de la garde d'eau.
- Dépose de la vasque en coupant soigneusement le joint silicone périphérique au cutter pour éviter d'écailler la céramique ou d'arracher le revêtement mural.

3. Stockage

- Milieu : Stockage à l'abri des chocs, idéalement dans un local sec.
- Précautions : Ne pas empiler les vasques "à nu". Intercaler du carton ou du film à bulles.
- Regrouper le mitigeur, le siphon et la bonde dans un sac plastique scotché à l'intérieur de la vasque correspondante pour garantir un lot complet pour le réemploi.

4. Informations économiques

- Réemploi : Très fort potentiel. C'est un produit standard, facile à réinstaller dans des projets de rénovation tertiaire ou résidentielle.
- Valorisation : Si la vasque est cassée, elle rejoint la filière Inertes (gravats). La robinetterie et le siphon (si métalliques) ont une valeur de rachat élevée en tant que Laiton/Inox chez les ferrailleurs.

5. Conditionnement

- Réemploi : Mise sur palette avec calage latéral pour éviter les glissements. Filmage étirable opaque ou transparent pour maintenir l'ensemble.
- Déchet : Benne "Inertes" pour la céramique (après retrait des métaux et plastiques).

6. Transport

Matériel léger (environ 5 à 10 kg) mais fragile. Le transport ne nécessite pas de véhicule spécifique, mais un calage rigoureux est indispensable pour éviter que les vasques ne s'entrechoquent, ce qui provoquerait des fêlures irréparables.

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC		Sanitaires du centre technique	1	1

Fiche Matériau

Lave-main - céramique



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 1 u

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 1

Masse proposée au réemploi : 0 t

Quantité proposée au réemploi : 1 u

1. Informations techniques

Il s'agit d'un ensemble sanitaire compact comprenant :

- Une vasque en céramique blanche ou en résine de synthèse.
- Un mitigeur en laiton chromé (souvent à économie d'eau).
- Un siphon apparent (métal ou PVC) et une bonde à clapet "push-up".
- Fixation murale par chevilles ou consoles invisibles.

2. Dépose

La dépose doit être soignée pour préserver l'intégrité du lot :

- Fermeture des robinets d'arrêt (si présents) ou coupure générale.
- Dépose du mitigeur (conserver les flexibles et l'écrou de fixation).
- Désolidarisation du siphon et vidange de la garde d'eau.
- Dépose de la vasque en coupant soigneusement le joint silicone périphérique au cutter pour éviter d'écailler la céramique ou d'arracher le revêtement mural.

3. Stockage

- Milieu : Stockage à l'abri des chocs, idéalement dans un local sec.
- Précautions : Ne pas empiler les vasques "à nu". Intercaler du carton ou du film à bulles.
- Regrouper le mitigeur, le siphon et la bonde dans un sac plastique scotché à l'intérieur de la vasque correspondante pour garantir un lot complet pour le réemploi.

4. Informations économiques

- Réemploi : Très fort potentiel. C'est un produit standard, facile à réinstaller dans des projets de rénovation tertiaire ou résidentielle.
- Valorisation : Si la vasque est cassée, elle rejoint la filière Inertes (gravats). La robinetterie et le siphon (si métalliques) ont une valeur de rachat élevée en tant que Laiton/Inox chez les ferrailleurs.

5. Conditionnement

- Réemploi : Mise sur palette avec calage latéral pour éviter les glissements. Filmage étirable opaque ou transparent pour maintenir l'ensemble.
- Déchet : Benne "Inertes" pour la céramique (après retrait des métaux et plastiques).

6. Transport

Matériel léger (environ 5 à 10 kg) mais fragile. Le transport ne nécessite pas de véhicule spécifique, mais un calage rigoureux est indispensable pour éviter que les vasques ne s'entrechoquent, ce qui provoquerait des fêlures irréparables.

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC		Bureau Nord Est	1	1

Fiche Matériau

Urinoir - céramique



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 1 u

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0.01 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 1

Masse proposée au réemploi : 0.01 t

Quantité proposée au réemploi : 1 u

1. Informations techniques

Il s'agit d'équipements en céramique/porcelaine, un matériau inerte, très résistant à la compression mais fragile aux chocs. On distingue deux modèles sur vos photos : un WC au sol (avec réservoir apparent) et un WC suspendu (avec bâti-support encastré). Le poids moyen est de 32 kg pour l'ensemble cuvette/réservoir.

2. Dépose

La dépose doit être méticuleuse pour éviter les fêlures :

- Vidange complète et déconnexion de l'arrivée d'eau.
- Désolidarisation de la pipe d'évacuation (attention aux joints souvent secs).
- Retrait des fixations au sol ou sur bâti-support.
- Point d'attention : Pour le WC suspendu, la dépose du mécanisme de chasse nécessite souvent l'accès derrière la paroi, ce qui peut compliquer la récupération du système complet.

3. Stockage

- Milieu : Stockage sur une surface plane et stable.
- Précautions : Ne jamais empiler les cuvettes directement les unes sur les autres sans protection (risque de casse par point de pression). Utiliser des intercalaires en carton ou mousse.
- Les réservoirs et abattants doivent être fixés ou stockés à l'intérieur de la cuvette pour ne pas perdre les composants du lot.

4. Informations économiques

- Réemploi : Potentiel réel mais exigeant. Le marché de l'occasion privilégie les modèles récents, propres (détartrés) et complets. La valeur de revente est modeste mais évite des frais de mise en décharge.
- Recyclage : Faible valeur économique. La porcelaine est traitée comme un déchet inerte (gravats). Elle est généralement broyée pour servir de sous-couche routière ou de remblai, car elle ne peut pas être refondue comme le verre.

5. Conditionnement

- Réemploi : Fixation sur palette Europe (environ 8 à 12 unités par palette), protégées par du film étirable et des cornières en carton.
- Déchet : Massification dans une benne "Inertes" ou "Gravats propres". Veiller à retirer les abattants en plastique qui sont des polluants pour la filière inerte.

6. Transport

Le transport doit être particulièrement stable. En tant que matériau céramique, la moindre vibration sur une palette mal calée peut provoquer des micro-fissures rendant l'appareil inutilisable pour le réemploi (risques de fuites ultérieures).

Modes d'assemblage :

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC		Sanitaires du centre technique	1	1

Fiche Matériau
Chemin de câble - acier



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 60 m

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0.12 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 80 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 1

Masse proposée au réemploi : 0.1 t

Quantité proposée au réemploi : 48 m

1. Informations techniques

Il s'agit de structures en treillis de fils d'acier soudés, généralement galvanisés à chaud ou électrozingués. Leur conception légère permet une grande flexibilité pour le supportage des câbles courants forts et courants faibles. C'est un matériau mono-composant, ce qui facilite grandement sa valorisation.

2. Dépose

La dépose s'effectue après le retrait préalable des câbles (curage vert) :

- Sectionnement des tiges filetées de suspension ou dépose des consoles murales.
- Découpe des longueurs à la boulonneuse (coupe-boulon) ou à la meuleuse pour obtenir des sections transportables.
- Point de vigilance : Attention aux bords tranchants après découpe. Le port de gants anticoupure est obligatoire.

3. Stockage

- Stockage possible en extérieur si le matériau est galvanisé, mais le stockage intérieur est préférable pour éviter toute trace de rouille sur les zones de coupe.
- Empilage par longueurs identiques pour optimiser l'espace.
- Les accessoires (éclisses, fixations) doivent être collectés à part si un réemploi est envisagé.

4. Informations économiques

- Réemploi : Potentiel modéré. Bien que réutilisables, leur faible coût neuf et la difficulté de les nettoyer parfaitement (poussière accumulée) limitent parfois la demande. Ils trouvent cependant preneur pour des installations provisoires ou industrielles.
- Recyclage : Forte valeur de rachat. L'acier de haute qualité utilisé est très recherché par les ferrailleurs (catégorie "ferraille légère" ou "fil machine").

5. Conditionnement

- Réemploi : Mise en fardeaux liés par du fil de fer ou sangles, sur palettes de grande longueur.
- Recyclage : Massification en benne à métaux (catégorie ferraille). Pour optimiser le remplissage de la benne, il est conseillé de ne pas trop mélanger avec des pièces volumineuses creuses.

6. Transport

Le transport est aisé du fait de la légèreté du produit. Cependant, le volume occupé peut être important par rapport au poids réel. Pour le recyclage, le transport en benne ampliroll est le standard. Pour le réemploi, un camion plateau permet de conserver les longueurs droites sans les tordre.

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (m)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC	60m		60	1

Fiche Matériau
Plafonniers, Appliques murales, Hublots



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 9 u

Nombre / Nombre de lot : 9

Masse Totale : 0.02 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 0.78 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 0

Masse proposée au réemploi : 0 t

Quantité proposée au réemploi : 0.07 u

Informations sur les conditions et critères de réemploi :

Informations techniques :

Dépose :

Conditionnement :

Stockage :

Transport :

Complément :

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET
Le Pontet

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Villa R+1 - Sous sol			1	1
Centre Technique -			4	4

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
RDC				
Villa R+1 - Garage			1	1
Centre Technique - RDC - Chauffage			1	1
Villa R+1 - RDC + 1			2	2

10.3 - Appareils d'éclairage - 10.3.472 - Dalles lumineuses

Fiche Matériau

Panneau led 60x60



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 6 u

Nombre / Nombre de lot : 6

Masse Totale : 0.01 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 6

Masse proposée au réemploi : 0.01 t

Quantité proposée au réemploi : 6 u

1. Informations techniques

Il s'agit de dalles lumineuses LED extra-plates composées d'un cadre en aluminium, d'un diffuseur en polycarbonate (plastique) et de rubans de diodes LED. Chaque dalle est associée à un driver (transformateur externe) qui contient l'essentiel des composants électroniques.

2. Dépose

La dépose doit être effectuée avec soin pour éviter le bris du diffuseur :

- Déconnexion électrique au niveau du bornier ou de la fiche rapide (type Wago).
- Retrait manuel de la dalle en la soulevant légèrement pour la faire basculer hors de l'ossature du faux-plafond.
- Important : Veiller à bien récupérer le driver avec la dalle, car ils forment un ensemble indissociable pour le réemploi.

3. Stockage

- Stockage impératif à plat et à l'abri de l'humidité.
- Empiler les dalles face contre face ou dos contre dos pour éviter de rayer la surface diffusante.
- Ne pas poser d'objets lourds sur les piles de panneaux pour éviter l'écrasement des composants internes.

4. Informations économiques

- Réemploi : Potentiel très élevé si le matériel est récent et fonctionnel. La technologie LED est la norme actuelle, ce qui rend ces dalles faciles à replacer sur d'autres chantiers ou via des plateformes de réemploi.
- Valorisation : Si défectueuses, elles intègrent la filière DEEE Pro. La valeur réside dans la récupération de l'aluminium du cadre et des métaux stratégiques contenus dans les cartes électroniques des drivers.

5. Conditionnement

- Réemploi : Mise sur palette Europe, avec des protections d'angles et un filmage étirable. Il est conseillé de les regrouper par température de couleur (ex: 4000K).
- Déchet : Massification dans des caisses-palettes (gitterboxes) ou cartons spécifiques fournis par les éco-organismes (type Ecosystem), en évitant le vrac en benne qui brise les composants.

6. Transport

Le transport est simple du fait de la légèreté du produit, mais le volume peut être important. Il faut assurer une stabilité parfaite des piles lors du transport pour éviter tout glissement, le plastique des dalles étant particulièrement glissant.

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC		Bureaux centre technique	6	6

Fiche Matériau

Réglette plastique + led (inclus)

Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 3 u

Nombre / Nombre de lot : 3

Masse Totale : 0.01 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 3

Masse proposée au réemploi : 0.01 t

Quantité proposée au réemploi : 3 u

Informations sur les conditions et critères de réemploi :

Informations techniques :

Dépose :

Conditionnement :

Stockage :

Transport :

Complément :

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET
Le Pontet

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC			3	3

Fiche Matériau

Caméra de surveillance



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 2 u

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 0 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 2

Masse proposée au réemploi : 0 t

Quantité proposée au réemploi : 2 u

Informations sur les conditions :

- Nécessite une vérification fonctionnelle / dimensionnelle

Dépose :

- Dépose soignée avec un risque sécurité

Conditionnement :

- prévoir des protections au choc

Stockage :

- Prévoir une protection contre l'humidité

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - Façade		Façades Sud et Est	2	2

Fiche Matériau

BAES



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 4 u

Nombre / Nombre de lot : 4

Masse Totale : 0 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 50 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 2

Masse proposée au réemploi : 0 t

Quantité proposée au réemploi : 2 u

Informations sur les conditions :

- Nécessite une vérification fonctionnelle / dimensionnelle

Dépose :

- Dépose soignée avec un risque sécurité

Conditionnement :

- prévoir des protections au choc

Stockage :

- Prévoir une protection contre l'humidité

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - Etagé 1			1	1
Centre Technique - RDC			1	1
Centre Technique - RDC			2	2

Fiche Matériau

Armoire à pharmacie

**Caractéristiques du gisement**

Quantité totale : 1 u

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0.01 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 1

Masse proposée au réemploi : 0.01 t

Quantité proposée au réemploi : 1 u

Informations sur les conditions :

- Nécessite une vérification fonctionnelle / dimensionnelle

Dépose :

- Dépose soignée avec un risque sécurité

Conditionnement :

- prévoir des protections au choc

Stockage :

- Prévoir une protection contre l'humidité

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)**Date de disponibilité :****Informations Complémentaires :**PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC		Bureau Sud Est	1	1

Fiche Matériau

Distributeur essuie-mains papier



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 4 u

Nombre / Nombre de lot : 4

Masse Totale : 0.01 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 4

Masse proposée au réemploi : 0.01 t

Quantité proposée au réemploi : 4 u

Informations sur les conditions :

- Nécessite une vérification fonctionnelle / dimensionnelle

Dépose :

- Dépose soignée avec un risque sécurité

Conditionnement :

- prévoir des protections au choc

Stockage :

- Prévoir une protection contre l'humidité

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC			4	4

Fiche Matériau

Distributeur savon mains - Manuel



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 4 u

Nombre / Nombre de lot : 4

Masse Totale : 0 t

Etat de conservation en %

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi : 100 %

Nombre / Nombre de lot proposé au réemploi : 4

Masse proposée au réemploi : 0 t

Quantité proposée au réemploi : 4 u

Informations sur les conditions :

- Nécessite une vérification fonctionnelle / dimensionnelle

Dépose :

- Dépose soignée avec un risque sécurité

Conditionnement :

- prévoir des protections au choc

Stockage :

- Prévoir une protection contre l'humidité

Modes d'assemblage : Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)

Date de disponibilité :

Informations Complémentaires :

PROJET CENTRE TECHNIQUE
COMMUNE DU PONTET

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot
Centre Technique - RDC			4	4

IV.2 - Centres et acteurs locaux de réemploi

Afin de permettre le réemploi des produits, équipements et matériaux identifiés au IV.1, il convient de se rapprocher des centres et acteurs locaux identifiés à proximité du chantier.

Voici les acteurs présélectionnés :

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
https://reemploi.factoryz.fr		Plateforme d'échange
https://www.re-mise.fr/		Plateforme d'échange

V- Centres de traitement des déchets

V.1 – Recommandations générales sur la gestion des déchets

Une bonne gestion des déchets passe par la mise en place d'une **traçabilité des déchets** qui permette de collecter des informations sur l'origine et la qualification des déchets, d'identifier les acteurs sur toute la chaîne (depuis la production jusqu'au traitement final), de contrôler la destination à chaque étape jusqu'aux exutoires appropriés et autorisés.

- La tenue **d'un registre déchet** est obligatoire pour tout chantier important, qui sera alors considéré comme un établissement produisant des déchets. Ce registre devra préciser : la date d'expédition des déchets, la nature et quantité des déchets sortants, le nom et adresse de l'installation où les déchets sont expédiés, le nom et adresse des transporteurs, le cas échéant le numéro du BSD, le code de traitement et la qualification du traitement final vis-à-vis de la hiérarchie des modes de traitement. **La bonne tenue du registre sera un élément clé pour permettre le récolement fin de chantier.**
- Nous recommandons également d'inclure la **généralisation des bordereaux de suivi de déchets** à tous les déchets et la thématique « gestion des déchets » dans toutes les pièces marché. Il est à noter que la dématérialisation des BSD est un atout pour faciliter le suivi et la mise à jour du registre ainsi que le bilan en fin de chantier.

Le SOGED est un document destiné à la gestion des matériaux et déchets de chantier dans les marchés de travaux bâtiment, qui décrit les dispositions prises par l'entreprise pour la gestion des déchets (formation des opérateurs, logistique, traçabilité...). Demandé lors des marchés, il est conseillé d'en faire ensuite un véritable outil de pilotage pour sécuriser la performance en fin de chantier et un outil de synthèse qui sera également un élément facilitateur du récolement fin de chantier.

V.2 - Identification des centres de collecte, recyclage et valorisation locaux

TRI-LOGIC Sud Est

Adresse : 771 Av. Marc Lepoutre, 84700 Sorgues, France

Téléphone : 06 64 10 30 52

Site internet : <http://www.tri-logic.fr>

SUEZ Recyclage et Valorisation

Adresse : 649 Av. Vidier, 84270 Vedène, France

Téléphone : 04 90 23 33 45

Site internet : <https://www.suez.com/fr>

Troc Du Pontet

Adresse : Rue Raoul Follereau, 84130 Le Pontet, France

Téléphone : 04 90 33 24 05

VI - Collecteurs et installations de gestion des déchets

VI.1 - Centres de collecte locaux des Déchets Dangereux (DD)

Les Déchets Dangereux suivants sont admissibles en centre de collecte : aérosol, amiante ciment, amiante libre, batteries et accumulateurs, bois traité, cartouche toxique, déchet de peinture toxique, déchets dangereux mélangés, emballage souillé, huile usagée, produit goudronné, solvant, terre polluée, tube fluorescent et lampe, vinyl-amiante.

TERRE DURABLE TARASCON ZONE SUD Adresse : Zone I et Fluviale Zone Sud – 13150 TARASCON Téléphone : 04 90 96 11 34 Site internet : http://https://terre-durable.fr/
CHIMIREC SOCODELLI Adresse : 275, Avenue Pierre & Marie Curie – ZI Domitia Sud – 30300 BEAUCAIRE Téléphone : 04 66 01 74 49 Site internet : www.chimirec.fr
SOLAMAT MEREX Adresse : 650, Montée des Pins – 13340 ROGNAC Téléphone : 04 42 87 74 00

VI.2 - Centres de collecte locaux des Déchets Non Dangereux (DND)

Les Déchets Non Dangereux suivants sont admissibles en centre de collecte : bois non traité, cartouche non toxique, déchet de peinture non toxique, déchet vert, déchets non dangereux mélangés, emballage bois et palette, emballage papier-carton, emballage plastique, fenêtre, isolant minéral, matériau à base de plâtre, matériau plastiques mélangés, moquette textile, pneu usagé, polystyrène, PVC trié, terre végétale.

MAT'ILD Vedène

Adresse : 281, Chemin du Bac de Bompas – 84270 VEDENE

Téléphone : 06 29 82 25 70

Site internet : <http://https://mat-ild.fr/decheterie-pro/decheterie-professionnelle-matild-vedene/>

COMTAT MATERIAUX MONTEUX

Adresse : 704bis, Route d'Avignon

Téléphone : 04 90 66 99 99

Site internet : <http://https://negoce.france-materiaux.fr/258-france-materiaux-comtat>

ECOS GRANULATS

Adresse : 1412, Chemin des Capellets – 84210 PERNES LES FONTAINES

Téléphone : 06 43 93 26 30

VI.3 - Centres de collecte locaux des Déchets Inertes (DI)

Les Déchets Inertes suivants sont admissibles en centre de collecte : béton, déchets inertes mélangés, enrobé bitumineux, terre non polluée, tuile, brique, carrelage, verre plat.

LAFARGE BETONS Adresse : Rue de la Péniche – 84130 LE PONTET Téléphone : 06 07 64 03 40 Site internet : www.lafarge.fr
2BTP SARL Adresse : Domaine de la Serre – 84700 SORGUES Téléphone : 04 90 39 65 22 Site internet : www.rmb-travaux.com
CALCAIRES REGIONAUX (GRANULAT+) Adresse : 281, Chemin du Bac de Bompas – 84270 VEDENE Téléphone : 04 42 22 10 70 Site internet : http://https://www.calcairesregionaux.com/granulat/

VII – Repérage des Produits, Equipements, Matériaux et Déchets (PEMD)

VII.1 – Synthèse des déchets

Matériaux dangereux :

Ils représentent 0.87 % du gisement.

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Plaque - fibre-ciment (avec Amiante) (DD)	8,1 t	m2	600	1
Porte fenêtre vitrée - cadre bois et huisserie bois (DD)	1,55 t	m2	39.3	10
Faïence - céramique - AMIANTE (DD)	1,06 t	m2	66	1

Matériaux inertes :

Ils représentent 86.47 % du gisement.

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Dalle Béton armé	349,78 t	m2	725.68	3
Fondation Béton armé	193,88 t	m3	77.55	1
Sol terrain tennis	111,04 t	m3	47.25	1

Matériaux non inertes - non dangereux :

Ils représentent 12.59 % du gisement.

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Plancher collaborant : béton + acier + armature	114,69 t	m2	224	1
Charpente métallique - bâtiment industriel	45 t	m2	600	1
tube acier - diam 400 mm	3,67 t	m	42.5	2

Équipements électriques et électroniques :

Ils représentent 0.08 % du gisement.

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Chaudière fioul	0,32 t	u	1	1
Chaudière gaz	0,23 t	u	1	1
Unité intérieure- système de climatisation	0,12 t	u	3	3

Équipements d'ameublement :

Ils représentent 0.00 % du gisement.

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Distributeur essuie-mains papier	< 50kg	u	4	4
Armoire à pharmacie	< 50kg	u	1	1
Distributeur savon mains - Manuel	< 50kg	u	4	4

Nous vous proposons les filières de traitement des déchets suivants, en respect de la hiérarchie des modes de traitement préconisé par la réglementation (réutilisation / recyclage matière / autres valorisations / élimination).

Déchets	Filière préconisée	Recyclage	Inc. Val	Remblayage	Élimination	Masse (t)
---------	--------------------	-----------	----------	------------	-------------	-----------

Zinc	Hypothèse de référence zinc : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%	90	0	0	10	0,15 t
Divers DNIND	Hypothèse de référence Divers : 0% recyclage - 100% élimination	0	0	0	100	3,56 t
Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)	filière de référence RECYCLUM : 87,8% recyclage - Ecosystème ESR - tube fluorescent / néon / lampes) LED	87.8	0	0	12.2	< 50kg
Déchet complexe : menuiserie - bois - verre	Référence Fin de Vie menuiserie bois (inies): 8% recyclage - 92% élimination	8	0	0	92	0,41 t
béton armé - avec acier à séparer	filière de référence Béton Armé : (Hyp : béton avec > 4% acier) : recyclage matière 39,6% et taux de remblaiement : 36,5%	39.6	0	36.5	23.9	626,85 t
Déchet complexe - menuiserie ou cloison - alu+verre	Hypothèse de Référence Fin de Vie menuiserie alu (inies): 28% recyclage - 72% élimination	28	0	0	72	0,1 t
Céramique sanitaire	Filière de référence : recyclage 23% - remblayage carrière : 45%	23	0	45	32	0,13 t
Tuiles - Terre- cuite	Filière de référence tuile terre cuite (ADEME - étude préfiguration REP PCMB pour les déchets inertes) : 38,3% recyclage + réutilisation- 38,3 % remblaiement carrière - 23,4% stockage	38.3	0	38.3	23.4	2,7 t
Fonte	filière de référence fonte : benne métaux mélangés - recyclage : 90%	90	0	0	10	0,1 t
Autres DEEE (non dangereux)	Collecte via ECOSYSTEM - autres DEEE non dangereux	83	8	0	9	0,08 t
Briques	Hypothèse de référence briques (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	33	0	38	29	16,92 t
Laine de roche	Filière de référence Laine de roche (ADEME - étude préfiguration REP PCMB) : 0% recyclage	0	0	0	100	< 50kg
Carrelages et faïences	Filière de référence carrelages - faïence (idem ADEME Gravat) : réemploi + recyclage 38% - élimination : 23% - remblayage carrière : 38%	38	0	38	24	5,95 t
Divers inertes	Hypothèse de référence divers inertes (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination :	33	0	38	29	61,98 t

	23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%					
Béton	Hypothèse de référence béton (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	33	0	38	29	460,99 t
PVC - Rigide hors profils menuiserie	Filière de référence PVC rigide hors menuiserie (ADEME - analyse de la chaîne de valeur du Recyclage du plastique en France- 2014) : 5% recyclage - 9 % Incinération valorisée	5	9	0	86	0,1 t
Moquette	Fin de vie de référence moquette : 2% valorisation énergétique - 98% élimination	0	2	0	98	0,34 t
Linoleum	hypothèse de référence linoléum : 50% incinération valorisée / 50% incinération non valorisée (peu d'information disponible)	0	50	0	50	0,07 t
Agrégat et croûte d'Enrobé - sans goudron - sans amiante	Hypothèse de référence - enrobés (ADEME - gravats) : recyclage 33% - remblayage : 0% (transfert en élimination) - réemploi & réutilisation : 5%	33	0	0	67	111,04 t
PS - extrudé	filière de référence du PS extrudé : recyclage : 5,13% - valo énergétique : 9%	5.13	9	0	85.87	< 50kg
Bois B	Filière de référence Bois B (Etude ADEME - préfiguration REP PMCB 2021) : Recyclage :41% / incinération valorisée :36% / Elimination : 23%	41	36	0	23	1,57 t
Acier à séparer (quincaillerie - rails - huisserie...)	Hypothèse de référence acier à séparer (quincaillerie, rails - huisseries..) : benne en mélange / recyclage Matière = 90% et taux de collecte <100%	90	0	0	10	0,29 t
Pierre Naturelle	Filière de référence pierre naturelle (ADEME - étude préfiguration REP PCMB pour les déchets inertes) : 38,3% recyclage + reutilisation- 38,3 % remblaiement carrière - 23,4% stockage	38.3	0	38.3	23.4	21,34 t
Acier	Hypothèse de référence Acier : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%	90	0	0	10	56,6 t
DEEE - dangereux	Hypothèse de référence DEEE Dangereux : Eco-organisme (filière REP) - chiffres CSTB- OREE	76.6	9.7	0	13.7	0,1 t
béton cellulaire (type siporex ou Ytong)	Filière de référence - carreaux de béton cellulaire (type siporex) : 100 % enfouissement	0	0	0	100	51,92 t
Acier à séparer	Hypothèse de référence acier à séparer : benne en mélange / recyclage Matière = 90% -	85	0	0	15	1,96 t

(ferrailage...)	taux de collecte <100%					
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	Collecte via ECOSYSTEM génie climatique non DD	83	8	0	9	0,81 t
Ferreux - générique	Hypothèse de référence ferreux : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%	90	0	0	10	< 50kg
Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifique contenant des fluides frigorigènes dangereux	filière de référence DEEE - gros équipements : recyclage : 69% - incinération valorisée : 5%	69	5	0	26	0,12 t
Laine de verre	Filière de référence laine de verre (ADEME - étude préfiguration REP PCMB) : 0% recyclage	0	0	0	100	< 50kg
plâtre	Filière de référence plâtre (ADEME - étude de préfiguration REP PCMB) : Recyclage 16% - Elimination : 84%	16	0	0	84	0,46 t
Acier Inox	Tri 7 flux - Benne de tri sur chantier - acier inox	95	0	0	5	< 50kg
Complexe d'étanchéité toiture bitumineux - sans goudron	Hypothèse de référence complexe d'étanchéité bitumineux sans goudron : 100% élimination (peu de données disponibles)	0	0	0	100	2,82 t
Equipements divers (ascenseur, armoires, TGBT, ...)	filière de référence : Collecte via ECOSYSTEM - recyclage 83% - incinération valorisée : 8%	83	8	0	9	< 50kg

VII.2 – Détails des PEM repérés

DD

Catégorie	Surnom	Dimensions	Occurrence	Unité	Quantité	Masse (t)	Bâtiment	Partie	Localisation
10.7.492 - Systèmes de sécurité incendie	Extincteur 5kg dioxyde de carbone		1	u	1	0.014	Centre Technique	RDC	
1.1.217 - Réseaux d'évacuation et d'assainissement	Conduit plomb - diam 40 mm (DD)	2m	1	m	2	0.005	Villa R+1	Sous sol	
14.1.537 - Extincteurs	Extincteur à poudre polyvalente (classe A,B,C)		1	u	1	0.009	Centre Technique	RDC	
	Extincteur à eau pulvérisée - 6l		4	u	4	0.048	Centre Technique	RDC	
	Extincteur à poudre polyvalente (classe A,B,C)		1	u	1	0.009	Centre Technique	RDC	
	Extincteur à poudre polyvalente (classe A,B,C)		4	u	4	0.024	Centre Technique	RDC	
	Extincteur à poudre polyvalente (classe A,B,C)		1	u	1	0.006	Centre Technique	RDC	
4.2.261 - Plaques ondulées fibro ciment	Plaque - fibre-ciment (avec Amiante) (DD)	600m2	1	m2	600	8.1	Centre Technique	Toiture	
5.5.307 - Portes / Vantaux	Porte fenêtre vitrée coulissante - cadre bois et huisserie bois (DD)	2.5m * 2.43m	3	m2	18.225	0.719	Villa R+1	RDC + 1	
	Porte fenêtre vitrée - cadre bois et huisserie bois (DD)	4.78m2	5	m2	23.9	0.943	Villa R+1	RDC + 1	
	Porte fenêtre vitrée - cadre bois et huisserie bois (DD)	1.4m * 2.2m	5	m2	15.4	0.608	Villa R+1	RDC + 1	
	Bloc porte - acier (DD)	1.05m * 2m	1	m2	2.1	0.034	Centre Technique	RDC	
6.2.333 - Fenêtres extérieures	Fenêtre - Acier - fixe - simple vitrage - Mastic amiante (DD)	1.92m2	3	m2	5.76	0.115	Centre Technique	RDC	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage (DD)	2m * 1.34m	1	m2	2.68	0.043	Villa R+1	RDC + 1	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage (DD)	1.45m * 1.38m	1	m2	2.001	0.032	Villa R+1	RDC + 1	
	Fenêtre - Acier - fixe - simple vitrage - Mastic amiante (DD)	1.97m2	2	m2	3.94	0.079	Centre Technique	RDC	
	Fenêtre - Acier - fixe - simple vitrage - Mastic amiante (DD)	2.9m * 0.8m	3	m2	6.96	0.139	Centre Technique	RDC	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage - (DD)	0.4m * 0.2m	9	m2	0.72	0.012	Villa R+1	RDC + 1	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage - (DD)	0.4m * 0.2m	2	m2	0.16	0.003	Villa R+1	Garage	

	Fenêtre - Acier - fixe - simple vitrage - Mastic amiante (DD)	0.96m * 0.98m	1	m2	0.941	0.019	Centre Technique	RDC	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage (DD)	1.67m * 1.09m	1	m2	1.82	0.029	Villa R+1	RDC + 1	
7.1.357 - Plinthes	Plinthe - céramique + colle AMIANTE (DD)	5m	1	m	5	0.009	Villa R+1	RDC + 1	
7.2.362 - Faïence	Faïence - céramique	18m2	1	m2	18	0.288	Centre Technique	RDC	
	Faïence - céramique - AMIANTE (DD)	66m2	1	m2	66	1.056	Villa R+1	RDC + 1	
7.2.366 - Autres revêtements des murs et plafonds	Colle de faïence/carrelage avec AMIANTE (DD)	20m2	1	m2	20	0.1	Centre Technique	RDC	
9.2.415 - Conduits rigides	Conduit fibre-ciment - amianté (DD)	3m	1	m	3	0.05	Villa R+1	Sous sol	
9.2.419 - Autres éléments de réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Joint à bride - amianté (DD)		3	u	3	0	Centre Technique	Toiture	
Total DD						12.493			

DI

Catégorie	Surnom	Dimensions	Occurrence	Unité	Quantité	Masse (t)	Bâtiment	Partie	Localisation
1.3.229 - Dalles	Dalle béton gravillonné	18.5m2	1	m2	18.5	1.332	Villa R+1	Toiture	
1.3.230 - Gravillons	Gravier - toiture terrasse	7.2m3	1	m3	7.2	11.52	Villa R+1	Toiture	
	Gravier - toiture terrasse	4.48m3	1	m3	4.48	7.168	Garages	Toiture	
	Gravier - toiture terrasse	1.6m3	1	m3	1.6	2.56	Villa R+1	Garage	
1.3.234 - Revêtements de sol extérieurs	Sol terrain tennis	47.25m3	1	m3	47.25	111.038	Villa R+1	Extérieur	
1.4.239 - Murets	Mur - parpaing creux	26.05m3	1	m3	26.05	31.26	Garages	Façade	
3.1.180 - Autres éléments de plancher et dalles	Dalle Béton armé	600m2	1	m2	600	289.2	Centre Technique	Structure	
	Dalle Béton armé	113m2	1	m2	113	54.466	Garages	Toiture	
	Dalle Béton armé sur terre plein	113m2	1	m2	113	54.466	Garages	RDC	
	Semelle filante	6.8m3	1	m3	6.8	17	Garages	Structure	
	Massifs Béton armé	25.2m3	1	m3	25.2	63	Centre Technique	Structure	

	Longrine Béton armé	28.8m3	1	m3	28.8	72	Centre Technique	Structure	
	Dalle Béton armé sur terre plein	39m2	1	m2	39	18.798	Villa R+1	Garage	
	Plancher haut béton	39m2	1	m2	39	18.798	Villa R+1	Garage	
	Murs périphérique	14.84m3	1	m3	14.84	37.1	Villa R+1	Garage	
	Semelle filante	3.77m3	1	m3	3.77	9.425	Villa R+1	Garage	
	Fondation Béton armé	77.55m3	1	m3	77.55	193.875	Villa R+1	Structure	
	Dalle Béton armé	12.68m2	1	m2	12.68	6.112	Villa R+1	Sous sol	
	Plancher haut RdC : poutrelle + entrevous brique + béton	190m2	1	m2	190	46.36	Villa R+1	Structure	
	Plancher haut Sous sol à entrevous béton	184m2	1	m2	184	69.368	Villa R+1	Structure	
	Plancher haut 1er : poutrelle + entrevous brique + béton	64m2	1	m2	64	15.616	Villa R+1	Structure	
3.4.188 - Murs de refend	Mur béton	75m3	1	m3	75	30	Centre Technique	Façade	
	Mur béton	5.5m * 0.32m * 0.8m	1	m3	1.408	0.563	Villa R+1	Garage	
	Mur béton	53.4m3	1	m3	53.4	21.36	Villa R+1	Façade	
3.5.189 - Poteaux	Poteau- béton armé - carré	2.2m	2	m	4.4	0.95	Garages	Façade	
3.5.190 - Autres poteaux	Poteau-béton armé	0.26m * 0.14m * 1.7m	3	m3	0.186	0.446	Villa R+1	Garage	
3.8.210 - Parpaings	Rebouchage blocs béton creux	1m2	1	m2	1	0.18	Villa R+1	RDC + 1	
	Rebouchage blocs béton creux	71m2	1	m2	71	12.78	Villa R+1	RDC + 1	
	Bloc béton creux 15 cm	117m2	1	m2	117	16.38	Centre Technique	RDC	
	Rebouchage Bloc béton creux 15 cm	14.79m2	1	m2	14.79	2.071	Garages	Façade	
	Rebouchage blocs béton creux	2.88m * 3.84m	3	m2	33.178	5.972	Villa R+1	Garage	
3.8.214 - Autres maçonneries diverses	boisseau terre cuite 30 *30		15	u	15	0.44	Villa R+1	Toiture	
4.3.269 - Cheminées	Cheminée - briques 0.93x0.93		1	u	1	0.09	Villa R+1	RDC + 1	

5.1.283 - Autres éléments de cloisons	Brique Alvéolaire - ep 100 mm	102m2	1	m2	102	9.18	Villa R+1	RDC + 1	
	Briques Alvéolaire - ep 50 mm	31.5m2	1	m2	31.5	1.103	Centre Technique	RDC	
	Briques Alvéolaire - ep 50 mm	177m2	1	m2	177	6.195	Villa R+1	RDC + 1	
7.1.354 - Carrelage	Dallage Terre cuite	60m2	1	m2	60	2.7	Villa R+1	Extérieur	
	Carrelage	55m2	1	m2	55	1.843	Centre Technique	RDC	
	Carrelage avec mortier	120.06m2	1	m2	120.06	4.022	Villa R+1	RDC + 1	
7.1.357 - Plinthes	Plinthe - céramique	52m	1	m	52	0.088	Centre Technique	RDC	
9.3.421 - Bidets	Bidet - céramique		1	u	1	0.016	Villa R+1	RDC + 1	
9.3.423 - Cuvettes de WC	WC (cuvette et réservoir)		2	u	2	0.064	Centre Technique	RDC	
9.3.425 - Eviers	Evier - céramique - 1 bac		1	u	1	0.037	Centre Technique	RDC	
	Evier - 2 bacs		1	u	1	0.026	Centre Technique	RDC	
9.3.427 - Lavabos	Lavabo - céramique		1	u	1	0.01	Centre Technique	RDC	
	Plan vasque - céramique		1	u	1	0.027	Villa R+1	RDC + 1	
9.3.428 - Laves-mains	Lave-main - céramique		1	u	1	0.004	Centre Technique	RDC	
9.3.435 - Urinoirs	Urinoir - céramique		1	u	1	0.009	Centre Technique	RDC	
9.3.436 - Vidoirs / Déversoirs	Lavoir béton		1	u	1	0.13	Centre Technique	RDC	
9.3.437 - Autres appareils sanitaires	bac à douche - céramique		2	u	2	0.05	Centre Technique	RDC	
Total DI						1247.198			

DNIND

Catégorie	Surnom	Dimensions	Occurrence	Unité	Quantité	Masse (t)	Bâtiment	Partie	Localisation
10.2.456 - Chemins de câbles	Chemin de câble - acier	60m	1	m	60	0.119	Centre Technique	RDC	
10.2.458 - Goulottes	Tube IRL - PVC	9m	1	m	9	0.002	Villa R+1	Sous sol	
	Goulotte PVC	10.2m	1	m	10.2	0.002	Centre Technique	RDC	

	Goulotte PVC	3.5m	1	m	3.5	0.001	Garages	RDC	
	Conduit - acier calorifugé	40.8m	1	m	40.8	0.188	Villa R+1	Sous sol	
	Goulotte PVC	4m	1	m	4	0.001	Centre Technique	RDC	
10.7.492 - Systèmes de sécurité incendie	Dévidoir RIA - acier		1	u	1	0.018	Centre Technique	RDC	
11.1.504 - Mobiliers de restauration	Plan de travail cuisine		1	u	1	0.028	Villa R+1	RDC + 1	
	Meuble de cuisine - 2 portes		4	u	4	0.16	Villa R+1	RDC + 1	
	Plan de travail cuisine		1	u	1	0.028	Centre Technique	RDC	
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	Etagères bois	0.1m3	1	m3	0.1	0.071	Villa R+1	RDC + 1	
1.1.217 - Réseaux d'évacuation et d'assainissement	Canalisation - fonte - diam 100	11.75m	1	m	11.75	0.099	Villa R+1	Sous sol	
11.3.518 - Equipements de cuisine	Crédence - inox	1.7m2	1	m2	1.7	0.024	Centre Technique	RDC	
1.3.237 - Autres éléments de voirie et revêtements	Regard (avec couvercle rond inclus)- fonte		1	u	1	0.004	Villa R+1	Garage	
14.1.540 - Autres éléments ne correspondant pas aux catégories prédéfinies	Plaque de tôle - ep 2 mm	7.7m2	2	m2	15.4	0.246	Garages	Façade	
1.4.241 - Grillages	Clôture Grillage terrain tennis	210m2	1	m2	210	0.155	Villa R+1	Extérieur	
3.1.180 - Autres éléments de plancher et dalles	Plancher collaborant : béton + acier + armature	224m2	1	m2	224	114.688	Centre Technique	Etage 1	
3.2.181 - Profilés métalliques	Poteaux acier (portique)	110m	1	m	110	1.418	Centre Technique	RDC	
	Poutrelle HEA	29.94m	1	m	29.94	1.805	Centre Technique	RDC	
3.5.189 - Poteaux	Poteau Béton	2.4m * 0.23m * 0.62m	1	m3	0.342	0.031	Villa R+1	Garage	
3.6.200 - Escaliers	Escalier - acier	3.3m	1	m	3.3	0.67	Centre Technique	Etage 1	
3.6.201 - Rampes	Main-courante d'escalier - bois	5m	1	m	5	0.007	Villa R+1	RDC + 1	
	Relevé Etanchéité	13.2m2	1	m2	13.2	0.063	Villa R+1	Toiture	

4.1.249 - Revêtement d'étanchéité	Relevé Etanchéité	9m2	1	m2	9	0.043	Centre Technique	Toiture	
	Complexe d'étanchéité de toiture - bitume + isolant	194.95m2	1	m2	194.95	2.261	Villa R+1	Toiture	
	Complexe d'étanchéité de toiture - bitume + isolant	39m2	1	m2	39	0.452	Villa R+1	Garage	
	Complexe d'étanchéité de toiture + relevés	120m2	1	m2	120	0.653	Garages	Toiture	
	Complexe d'étanchéité de toiture + relevés	45m2	1	m2	45	0.245	Centre Technique	Toiture	
4.2.255 - Charpente métallique	Charpente métallique - bâtiment industriel	600m2	1	m2	600	45	Centre Technique	Structure	
4.3.272 - Descentes d'eaux pluviales	Gouttière - demi-ronde	80m	1	m	80	0.12	Centre Technique	Toiture	
	Descente eaux pluviales	16m	1	m	16	0.032	Centre Technique	Façade	
4.3.276 - Autres éléments techniques de toiture	Tube PVC	2.4m	1	m	2.4	0.004	Villa R+1	Garage	
5.1.279 - Carreaux de plâtre	Carreaux de plâtre - ep 50mm	6.6m2	1	m2	6.6	0.33	Centre Technique	RDC	
5.1.282 - Plaques / Panneaux	Plâtre : BA13 - avec ossature	16.8m2	1	m2	16.8	0.171	Centre Technique	Etage 1	
5.1.283 - Autres éléments de cloisons	Trappe de visite - métallique		1	u	1	0.004	Villa R+1	Sous sol	
5.2.288 - Isolation thermique et acoustique intérieure	Polystyrène - ep30mm	177m2	1	m2	177	0.046	Villa R+1	RDC + 1	
5.3.294 - Fixations pour plafonds suspendus	Ossature apparente de faux plafond avec finition laqué blanc	34.7m2	1	m2	34.7	0.056	Centre Technique	RDC	
5.3.295 - Isolation acoustique pour plafonds suspendus ou tendus	Isolant laine (ep 20 mm)	18m2	1	m2	18	0.043	Villa R+1	RDC + 1	
5.3.298 - Plaques / Panneaux plafonds suspendus	Dalle faux- plafond - aluminium - avec isolant	600m2	1	m2	600	2.472	Centre Technique	Toiture	
	Dalle de plafond 60x60	27.2m2	1	m2	27.2	0.06	Centre Technique	RDC	
5.5.305 - Blocs portes coupe-feu intérieurs	Porte coupe-feu - bois avec huisserie bois	0.93m * 2.2m	1	m2	2.046	0.045	Centre Technique	RDC	
5.5.307 - Portes / Vantaux	Porte - bois - huisserie bois	0.8m * 2.25m	1	m2	1.8	0.021	Villa R+1	RDC + 1	
	Bloc porte vitrée - cadre bois et huisserie bois	1.21m * 2.12m	3	m2	7.696	0.304	Garages	Façade	
	Porte - bois - huisserie bois	1.6m *	1	m2	3.6	0.043	Villa R+1	RDC + 1	

		2.25m							
	Bloc porte - acier	0.77m * 2m	2	m2	3.08	0.049	Centre Technique	RDC	
	Bloc porte - acier	1.66m * 2m	1	m2	3.32	0.053	Centre Technique	RDC	
	Porte - bois - huisserie bois	0.63m * 2m	2	m2	2.52	0.03	Villa R+1	RDC + 1	
	Bloc porte - bois- huisserie bois	0.73m * 2m	5	m2	7.3	0.242	Centre Technique	RDC	
	Bloc porte - bois- huisserie bois	0.83m * 2m	6	m2	9.96	0.33	Centre Technique	RDC	
	Porte - bois - huisserie métallique	0.83m * 2m	1	m2	1.66	0.02	Centre Technique	RDC	
	Porte - bois - huisserie bois	0.83m * 2m	4	m2	6.64	0.079	Villa R+1	RDC + 1	
	Bloc porte - acier	1m * 1.85m	1	m2	1.85	0.03	Centre Technique	Etage 1	
	Bloc porte - bois- huisserie bois	0.83m * 2m	1	m2	1.66	0.055	Centre Technique	Etage 1	
	Porte - bois - huisserie bois	0.73m * 2m	5	m2	7.3	0.087	Villa R+1	RDC + 1	
5.5.308 - Huisseries	Huisserie bois	0.83m * 2m	3	m2	4.98	0.013	Garages	RDC	
	Huisserie bois	0.8m * 0.6m	1	m2	0.48	0.001	Villa R+1	Sous sol	
5.6.313 - Garde-corps	Garde-corps - acier- remplissage tube - H : 0.45	13m	1	m	13	0.194	Villa R+1	Toiture	
	Garde-corps - acier- remplissage tube - H : 1 m	30m	1	m	30	0.449	Centre Technique	Etage 1	
5.6.319 - Autres éléments de metallerie et quincaillerie	Grille - acier	5.7m2	1	m2	5.7	0.025	Centre Technique	RDC	
	Grille - acier	1.5m2	1	m2	1.5	0.006	Centre Technique	Etage 1	
	Porte et Grille - acier	2.8m * 3.2m	1	m2	8.96	0.039	Centre Technique	RDC	
	Porte Grille - acier	0.86m * 2m	2	m2	3.44	0.015	Centre Technique	RDC	
6.2.333 - Fenêtres extérieures	Fenêtre - Bois - simple Vitrage	1.08m * 3.26m	1	m2	3.521	0.056	Villa R+1	RDC + 1	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage	1.05m * 0.7m	2	m2	1.47	0.024	Centre Technique	Etage 1	
	Fenêtre - Aluminium - double vitrage	1.97m2	2	m2	3.94	0.101	Centre Technique	RDC	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage	0.91m * 1.3m	1	m2	1.183	0.019	Centre Technique	RDC	

	Fenêtre - Bois - simple Vitrage	1.38m * 0.72m	1	m2	0.994	0.016	Villa R+1	RDC + 1	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage	0.6m * 2m	1	m2	1.2	0.019	Garages	Façade	
	Fenêtre - Bois - simple Vitrage	1.05m * 0.7m	1	m2	0.735	0.012	Centre Technique	RDC	
6.2.336 - Portes de garage extérieures	Porte de Garage bois avec dormant acier et rails	2.85m * 2.35m	2	m2	13.395	0.204	Villa R+1	Garage	
	Porte de Garage	4.6m * 3.4m	2	m2	31.28	0.475	Centre Technique	RDC	
6.2.341 - Volets	Volet roulant bois	1.45m * 1.38m	1	m2	2.001	0.022	Villa R+1	RDC + 1	
	Volet roulant bois	1.38m * 0.72m	1	m2	0.994	0.011	Villa R+1	RDC + 1	
	Volet roulant bois	2.5m * 2.43m	3	m2	18.225	0.2	Villa R+1	RDC + 1	
	Volet roulant bois	4.78m2	5	m2	23.9	0.263	Villa R+1	RDC + 1	
	Volet roulant bois	1.08m * 3.26m	1	m2	3.521	0.039	Villa R+1	RDC + 1	
7.1.357 - Plinthes	Plinthe - bois	24m	1	m	24	0.017	Centre Technique	RDC	
7.1.360 - Autres revêtements des sols	Sol souple	34.7m2	1	m2	34.7	0.069	Centre Technique	RDC	
	Moquette	85.18m2	1	m2	85.18	0.344	Villa R+1	RDC + 1	
8.1.382 - Radiateurs électriques	Radiateur - acier plissé	1.25m * 0.77m * 0.12m	1	m3	0.115	0.087	Centre Technique	RDC	
	Radiateur - acier plissé (type lamella)	2.38m * 0.5m * 0.17m	1	m3	0.202	0.152	Villa R+1	RDC + 1	
	Radiateur - acier plissé (type lamella)	2m * 0.7m * 0.08m	3	m3	0.336	0.252	Villa R+1	RDC + 1	
	Radiateur - acier plissé	0.64m * 0.12m * 0.93m	2	m3	0.143	0.107	Centre Technique	RDC	
	Radiateur - acier plissé (type lamella)	2.5m * 0.4m * 0.17m	2	m3	0.34	0.255	Villa R+1	RDC + 1	
	Radiateur - acier plissé (type lamella)	3.4m * 0.4m * 0.08m	1	m3	0.109	0.082	Villa R+1	RDC + 1	
	Radiateur - acier plissé	1m * 0.12m * 0.96m	2	m3	0.23	0.173	Centre Technique	RDC	
	Radiateur - acier plissé (type lamella)	2.46m * 0.45m * 0.17m	1	m3	0.188	0.141	Villa R+1	RDC + 1	

	Radiateur - acier plissé (type lamella)	2.46m * 0.77m * 0.08m	1	m3	0.152	0.114	Villa R+1	RDC + 1	
	Radiateur - acier plissé (type lamella)	1.8m * 0.6m * 0.1m	1	m3	0.108	0.081	Villa R+1	Garage	
	Radiateur - acier plissé (type lamella)	1.6m * 0.5m * 0.17m	2	m3	0.272	0.204	Villa R+1	RDC + 1	
	Radiateur - acier plissé (type lamella)	2m * 0.4m * 0.08m	3	m3	0.192	0.144	Villa R+1	RDC + 1	
8.2.401 - Autres équipements de ventilation	Trappe de visite bois		1	u	1	0.002	Villa R+1	Sous sol	
	Conduit circulaire - acier galvanisé	6m	1	m	6	0.012	Centre Technique	RDC	
9.2.415 - Conduits rigides	tube acier - diam 400 mm	7.5m	1	m	7.5	0.647	Garages	RDC	
	Tube PVC - diam 100	9m	1	m	9	0.014	Centre Technique	Façade	
	Tube PVC - diam 100	17.4m	1	m	17.4	0.027	Villa R+1	Sous sol	
	Tube PVC - diam 100	2.6m	1	m	2.6	0.004	Villa R+1	RDC + 1	
	tube acier - diam 400 mm	35m	1	m	35	3.021	Centre Technique	Etage 1	
	Tube PVC - diam 150	14.5m	1	m	14.5	0.05	Villa R+1	Sous sol	
	Conduit - acier	1.5m	1	m	1.5	0.027	Centre Technique	RDC	
9.3.420 - Baignoires	Baignoire - acier émaillé		2	u	2	0.051	Villa R+1	RDC + 1	
9.3.425 - Eviers	Evier - sur pied - inox -1 bac & 1 égouttoir - caisson bas		1	u	1	0.04	Centre Technique	RDC	
Total DNIND						181.528			

DEEE

Catégorie	Surnom	Dimensions	Occurrence	Unité	Quantité	Masse (t)	Bâtiment	Partie	Localisation
10.1.447 - Armoires divisionnaires / Tableaux divisionnaires	Tableau électrique - équipé		1	u	1	0.004	Centre Technique	RDC	
	Tableau commande		1	u	1	0.005	Centre Technique	RDC	
	Armoire électrique		1	u	1	0.011	Centre Technique	RDC	
	Tableau électrique - 1 rang		1	u	1	0.002	Centre Technique	RDC	

	Tableau électrique - 1 rang		1	u	1	0.002	Garages	RDC	
10.3.467 - Eclairages en suspension	Plafonniers, Appliques murales, Hublots		1	u	1	0.002	Villa R+1	Sous sol	
	Plafonniers, Appliques murales, Hublots		1	u	1	0.002	Centre Technique	RDC	
	Luminaire industriel de type ballon		10	u	10	0.08	Centre Technique	RDC	
	Plafonniers, Appliques murales, Hublots		2	u	2	0.004	Villa R+1	RDC + 1	
	Plafonniers, Appliques murales, Hublots		1	u	1	0.002	Villa R+1	Garage	
	Plafonniers, Appliques murales, Hublots		4	u	4	0.007	Centre Technique	RDC	
10.3.472 - Dalles lumineuses	Panneau led 60x60		6	u	6	0.011	Centre Technique	RDC	
10.3.473 - Réglettes	Réglette plastique + led (inclus)		3	u	3	0.005	Centre Technique	RDC	
	Réglette plastique (type baguette) pour 2 tubes (inclus)		13	u	13	0.009	Centre Technique	RDC	
	Réglette plastique (type baguette) pour 2 tubes (inclus)		4	u	4	0.003	Centre Technique	Etage 1	
10.4.476 - Prises courants forts	Prise de courant / interrupteur		47	u	47	0.004	Villa R+1	RDC + 1	
	Prise de courant / interrupteur		3	u	3	0	Villa R+1	Sous sol	
	Prise de courant / interrupteur		46	u	46	0.004	Centre Technique	RDC	
	Prise de courant / interrupteur		8	u	8	0.001	Garages	RDC	
	Prise de courant / interrupteur		2	u	2	0	Villa R+1	Garage	
10.6.484 - Caméras	Caméra de surveillance		2	u	2	0.002	Centre Technique	Façade	
10.7.495 - Autres système de sécurité	BAES		1	u	1	0	Centre Technique	RDC	
	BAES		1	u	1	0	Centre Technique	Etage 1	
	BAES		2	u	2	0.001	Centre Technique	RDC	
11.3.520 - Equipements technique de RIE	Hotte de cuisine		1	u	1	0.014	Villa R+1	RDC + 1	
	Four encastrable		1	u	1	0.035	Villa R+1	RDC + 1	
11.4.522 - Autres	Moteur électrique + pompe		1	u	1	0.04	Garages	RDC	

8.1.370 - Chaudières	Chaudière gaz		1	u	1	0.232	Centre Technique	RDC	
	Chaudière fioul		1	u	1	0.32	Villa R+1	RDC + 1	
8.1.388 - Autres équipements de chauffage	Radiateur acier - type convecteur électrique	0.9m * 0.08m * 0.42m	1	m3	0.03	0.007	Centre Technique	Etage 1	
	Aérotherme gaz		1	u	1	0.029	Centre Technique	RDC	
	Aérotherme gaz		1	u	1	0.029	Centre Technique	Etage 1	
	Radiateur acier - type convecteur électrique	0.9m * 0.08m * 0.42m	1	m3	0.03	0.007	Centre Technique	RDC	
8.3.403 - Groupes froids	Unité intérieure- système de climatisation		3	u	3	0.12	Centre Technique	RDC	
8.3.404 - Cassettes	Climatiseur Split - unité extérieur		3	u	3	0.105	Centre Technique	RDC	
9.1.408 - Cumulus	Ballon ECS -200L		1	u	1	0.076	Centre Technique	RDC	
Total DEEE						1.175			

DEA

Catégorie	Surnom	Dimensions	Occurrence	Unité	Quantité	Masse (t)	Bâtiment	Partie	Localisation
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	Distributeur essuie-mains papier		4	u	4	0.008	Centre Technique	RDC	
	Armoire à pharmacie		1	u	1	0.006	Centre Technique	RDC	
11.3.515 - Distributeurs de savon	Distributeur savon mains - Manuel		4	u	4	0.003	Centre Technique	RDC	
Total DEA						0.017			

VIII – Annexes

Attestation d'Assurance



189 boulevard Malesherbes 75856 Paris Cedex 17
SIRET 429 599 509 00024
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | euromaf@euromaf.fr
www.euromaf.fr
Entreprise régie par le code des assurances - Société anonyme
au capital de 33 750 000 € - R.C.S. Paris B 429 599 509

99C2AE1581

258C48799F

ATTESTATION D'ASSURANCE

2026

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : 7380137/N/101
Une police N° : 7006693/S

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026

N° d'édition d'attestation : 20262002138

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : 2bce80de
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.



SAS BUREAU ALPES CONTROLES
Contrôleur technique

PAE LES GLAISINS
3 bis Impasse DES PRAIRIES
74940 ANNECY LE VIEUX
France

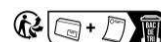
Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n°78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

SPS	Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les chantiers dans le cadre des articles L 4532-2 et suivants du Code du travail
A.M.O	Missions d'assistance et/ou de conseil auprès de maîtres d'ouvrage à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre
AMO HQE	Missions d'assistance et/ou de conseil auprès des maîtres d'ouvrage dans le domaine de la haute qualité environnementale (HQE) à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre
AMO HAN	Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la rédaction de l'attestation d'accessibilité, selon les dispositions de l'article L 111-7-4 du Code de la Construction et de l'Habitation, en complément ou indépendamment d'une mission de contrôle technique
B.5.1a	Missions de diagnostic thermique, d'audit énergétique sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations pouvant servir de base à la réalisation des travaux, d'infiltrométrie, de thermographie infrarouge
B.5.1b	Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation
B.5.3	Missions d'audit acoustique, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation de travaux
B.5.5	Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique
B.5.8	Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale
B.5.9	Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique
B.5.10	Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation)
B.5.11	Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau
B.5.13	Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établissement d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5 du Code de l'environnement
B.5.17	Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles L126-34 et L126-35 et R126-8 à R126-12 du Code de la construction et de l'habitation
ICPE	Missions d'établissement de dossier administratif au titre des installations classées pour la protection de l'environnement
ENQ TEC	Enquête de techniques nouvelles portant sur le développement de nouveaux produits ou procédés effectuée par l'adhérent pour le compte de fabricants, à l'exclusion de toute mission liée à la fabrication, commercialisation et mise en œuvre
EVEN	Missions de vérifications techniques (sur chantier) et/ou documents (plans d'exécution, notes de calcul) portant sur des installations ou équipements mis en place lors de manifestations publiques ou événementielles
CONT TE	Missions de contrôle technique portant sur les ouvrages de bâtiments ou de génie civil
VEFA	Mission de constat de l'achèvement d'un immeuble vendu dans l'état futur d'achèvement selon les articles du Code de la construction et de l'habitation
CONT PER	Mission d'inspection et de contrôle technique de prévention
Fin de liste	

Fait à Paris, le 01 janvier 2026

EUROMAF SA



6191D8C135

B39CB84EC1

CERTIFICAT

DE FORMATION

Labo'CERT SAS, représentée par

M. Dominique PITON en sa qualité de Président

certifie que

M. GRABIE Julien

a suivi avec succès la formation

Formation Certifiante Diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets issus du bâtiment

du 23/01/2024 au 31/01/2024

01/02/2024

Established by

Dominique Piton, Président Labo'CERT

Labo'CERT - 40 Avenue Louis Pasteur - 42162 - L'HOMME

numéro de déclaration d'activité remis par le Service Régional de Contrôle de la DRECCTE : 84420324162

